

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 15 mai 1933.)

Le gouvernement de la république de Panama a décidé de créer un consulat à Lucerne. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Léo José Walker, nommé consul honoraire de Panama à Lucerne, avec juridiction sur le canton de Lucerne.

(Du 16 mai 1933.)

Le Dr Arnold Heim, géologue, membre de la commission suisse de géologie, à Zurich, est désigné en qualité de délégué au XVI^e congrès international de géologie, qui aura lieu à Washington du 22 au 29 juillet 1933.

Ont été désignés en qualité de délégués au VII^e congrès international des sciences historiques, qui aura lieu à Varsovie du 21 au 28 août 1933: M. Hans Nabholz, professeur, président de la société générale suisse d'histoire, à Zollikon près Zurich; M. Karl Meyer, professeur à l'école polytechnique fédérale à Zurich, et M. Charles Gilliard, professeur à l'université de Lausanne.

Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission sollicitée par M. Georges Gariel, de ses fonctions de 1^{er} vice-directeur des bureaux internationaux pour la protection de la propriété industrielle, littéraire et artistique. Il l'a remplacé par M. Charles Drouets, directeur honoraire de la propriété industrielle au ministère français du commerce et de l'industrie.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Importation des bois de construction et des bois d'œuvre.

Le bureau de douane de route de Wil-Grenze (canton de Zurich) autorisé jusqu'ici à dédouaner les bois de construction et les bois d'œuvre des nos 229/232 du tarif conformément à la publication parue dans la

Feuille fédérale n° 14, du 6 avril 1932, sera fermé à l'importation de ces bois à partir du 1^{er} juin 1933, les circonstances ne nécessitant plus le maintien de cette autorisation.

Berne, le 16 mai 1933.

Direction générale des douanes.

Emprunt fédéral 3½ pour cent de 25,000,000 francs de 1909.

Remboursement de capital au 15 août 1933.

Ensuite du tirage qui a eu lieu aujourd'hui, conformément au plan d'amortissement, les obligations suivantes de l'emprunt susindiqué seront remboursées dès le 15 août 1933 et cesseront de porter intérêt à partir de cette date :

1221—1240	14921—14940	24601—24620	31261—31280	39121—39140
5321—5340	15601—15620	25681—25700	31821—31840	44141—44160
5461—5480	16361—16380	26121—26140	33381—33400	44761—44780
6261—6280	17141—17160	26701—26720	34001—34020	45621—45640
7041—7060	17781—17800	28541—28560	34241—34260	46261—46280
11201—11220	18201—18220	28721—28740	35441—35460	46921—46940
12041—12060	18861—18880	28781—28800	37701—37720	47921—47940
13241—13260	22381—22400	29921—29940	37721—37740	48441—48460
14041—14060	23761—23780	30941—30960	38561—38580	48501—48520
				49721—49740

Le remboursement de ces obligations, d'ensemble 460,000 francs, aura lieu

à tous les guichets de la banque nationale suisse et aux guichets des établissements faisant partie du cartel de banques suisses ou de l'union des banques cantonales suisses.

Les titres suivants, sortis lors des tirages antérieurs, n'ont pas encore été remboursés :

15 août 1932 : nos 19198—19200, 20802, 24833—24834, 28577—28580, 33234, 33582—33583, 44418—44420, 46890—46893, 46896, 47103—47106, 49797—49800.

Berne, le 15 mai 1933.

Services fédéraux de caisse et de comptabilité.

Ecole polytechnique fédérale.

L'école polytechnique fédérale a délivré des diplômes aux élèves dont les noms suivent par ordre alphabétique et qui ont subi les examens avec succès :

Diplôme d'architecte.

Bohnenblust, Willi, de Schwarzhäusern (Berne).
 Frey, Georges, de Bâle.
 Lucas, Heinz, de Berlin (Allemagne).
 Meier, Max, de Glattfelden (Zurich).

Diplôme d'ingénieur civil.

Caprez, Vital, de Fetan (Grisons).
 Gorokhovskiy, Anatole, de Verni (Turkestan russe).
 O'Rourke, Vinzenz, de Vaivadiskiai (Lithuanie).
 Smilovici, Carol, de Botosani (Roumanie).

Diplôme d'ingénieur chimiste.

Adam, Lawrence, des Pays-Bas.
 Barman, Emile, de Massongex (Valais).
 Bossard, Werner, de Zoug.
 Furrer, Hans Rudolf, de Sternenbergr (Zurich).
 Geering, Rolf, de Bâle.
 Graf, Ernst, de Zurich et Heiden (Appenzell Rh.-Ext.).
 Hofmann, Klaus, de Schönenwerd (Soleure).
 Kilchher, Hans, de Lucerne et Reinach (Bâle-Campagne).
 Lieber, Adolf, de Frauenefeld (Thurgovie).
 Meystre, Charles Henri, de Thierrens (Vaud) et Neuchâtel.
 van Notten, George, d'Hilversum (Pays-Bas).
 Rhyner, Leo Heinrich, de Stäfa (Zurich).
 Rona, Georg, de Szeged (Hongrie).
 Schmid, Emil, de Richterswil (Zurich).
 Schrenk, Ernst, de Schaffhouse.
 Syz, Werner, de Zurich.
 Vecsenyi, Nikolaus, de Budapest (Hongrie).
 Vontobel, Hans, de Höngg (Zurich).
 Wyszewiański, Leon, de Lodz (Pologne).
 Zankl, Wolfgang, de Brux (Tchécoslovaquie).

Diplôme d'ingénieur forestier.

Juillerat, Edmond, de Sornetan (Berne).
 Knus, Henri, de Märstetten (Thurgovie).
 Lietha, Anton, de Seewis i. Pr. (Grisons).

Rüedi, Karl, de Zurich.
 von Schlumberger, Hubert, d'Obernai (France).
 Staehli, Raymond, de Schüpfen (Berne).
 Wenger, Gottfried, de Längenbühl (Berne).

Diplôme d'ingénieur agronome.

Bögli, Willy, de Münsingen (Berne).
 Ceppi, Georges, de Novazzano (Tessin).
 Fröhlich, Margrit, de Brougg (Argovie).
 Jolliet, Antoine, de Vaulruz (Fribourg).
 Kiener, Albert, de Bolligen (Berne).
 Vögeli, Walter, de Gipf-Oberfrick (Argovie).

Diplôme d'ingénieur rural.

Albrecht, Ernst, de Stadel (Zurich).
 Bieder, Arthur, de Langenbruck (Bâle-Campagne).
 Gsell, Max, d'Egnach (Thurgovie).
 Häberlin, Walter, d'Illighausen (Thurgovie).
 Haefeli, Hans, de Schmidrued (Argovie).
 Schibli, Engelbert, de Neuenhof (Argovie).
 Schweizer, Heinrich, de Kappel (St-Gall).
 Sommer, Hans, d'Elsau (Zurich).
 Stamm, Hans, de Bülach (Zurich).
 Strebel, Eduard, de Wohlenschwil (Argovie).
 Triponez, Antoine, du Noirmont (Berne).

Diplôme ès sciences mathématiques.

Bossard, Lucien, de Zoug.

Diplôme ès sciences physiques.

Busch, Georg, de Zurich.
 Deck, Walter, de Zurich.

Diplôme ès sciences naturelles.

Dietiker, Hugo, d'Hirschtal (Argovie).
 Grossmann, Helene, de St-Gall.
 Peyer, Emil, de Diessenhofen (Thurgovie).

Zurich, le 18 mai 1933.

Le président du conseil d'école:

ROHN.

Exécution de la loi sur la formation professionnelle.

L'association suisse des maîtres plâtriers-peintres désire instituer, en vertu des articles 42 à 49 de la loi du 26 juin 1930 sur la formation professionnelle, *des examens de maîtrise pour les professions de peintre, de peintre pour automobiles et voitures, ainsi que de plâtrier*. Elle a présenté à cet effet un projet de règlement. Les intéressés peuvent se procurer ce projet auprès de l'office soussigné et former opposition jusqu'au 24 juin prochain au plus tard.

Berne, le 18 mai 1933.

Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Mises au concours de travaux, de fournitures et de places et autres avis

PLACES

S'adresser à	Place vacante	Traite- ment fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Direction des ateliers fédéraux de construction à Thoune.	Fonctionnaire tech- nique de II ^e classe.	6500 à 10,100	6 juin 1933 [2.].	Bonne instruction générale; pratique d'atelier étendue; connaissance approfondie des méthodes modernes de fabrication et de calcul du travail à la tâche; être capable de diriger un ate- lier important pour cons- truction de bois et de fer; allemand et français; être astreint au service mili- taire.
Il sera probablement pourvu à la place par voie d'avancement.				
Direction des ateliers fédéraux de construction à Thoune.	Chef ouvrier de II ^e , évent. de I ^{re} classe.	3500 à 6500 év. 3800 à 7400	6 juin 1933 [2.].	Bonne instruction générale; pratique approfondie du service d'atelier pour cons- tructions de bois; être ca- pable de calculer le travail à la tâche; expérience dans les méthodes mo- dernes de travail; alle- mand et français; être astreint au service mili- taire.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1933
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	21
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	24.05.1933
Date	
Data	
Seite	895-899
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 918

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.